

Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT

Compte rendu de la rencontre UGFF / Jérôme Filippini, SGMAP du 26 février 2013

<u>La délégation de l'UGFF</u>: Jean-Marc Canon, Patrick Hallinger, Francis Combrouze, Christophe Delecourt, Catherine Marty, Valérie Renault.

La rencontre était à l'initiative du SGMAP.

Toutes les organisations syndicales de la Fonction publique seront reçues sous la forme de réunion bilatérale.

Jérôme Filippini a tenté de montrer que la MAP n'était en rien dans la continuité de la RGPP. L'argumentation prend appui sur les évaluations qui constitueraient une première (?), l'arrêt des suppressions aveugles des emplois dans le cadre des choix présidentiels avec des ministères prioritaires, le recours aux inspections générales et non plus aux cabinets d'audit, la sortie d'un cadre uniquement budgétaire, une nouvelle politique de simplification administrative n'opposant plus les usagers aux agents...

"La MAP n'a pas été créée pour faire des économies" ose affirmer le SGMAP.

La délégation CGT, sans contester des modifications de forme intervenues comme l'abandon du recours aux cabinets d'audit, fait part de son désaccord de fond sur l'analyse de la situation.

Le cadre budgétaire impacte toute la réflexion sur les projets de réformes. La MAP est subordonnée à l'exercice de compactage budgétaire et à la réduction permanente de la sphère d'activités publiques exigée par la commission européenne, l'OCDE, le FMI,... Ou sont les études d'évaluation en matière de réduction budgétaire pour 2013(gel-surgel) ?

La CGT porte le principe d'adaptation de l'administration. C'est pourquoi, la CGT ne revendique pas le retour à une situation passée mais au contraire est porteuse de la demande d'une réforme ambitieuse de la Fonction publique. Il s'agit de répondre aux enjeux posés à la société. Nous récusons la politique actuelle qui vise à transformer les finances publiques, les politiques et les services publics, dans leurs dimensions nationales et territoriales, pour réduire la dette, diminuer de manière drastique la dépense publique, favoriser la *«compétitivité»* des entreprises, alors quelle devrait agir au contraire pour la reconquête industrielle et le développement de l'emploi pour prendre cet exemple.

Elle porte la demande de mise en place de nouvelles relations sociales prenant appui sur les accords de Bercy qui incluent la concertation, la négociation pouvant déboucher sur la signature d'accords majoritaires.

Elle demande plus de clarté et de transparence sur les projets de lois préparés par le gouvernement : énième projet sur la décentralisation, 7 projets de loi impactant les ministères de l'Écologie et de l'égalité des territoires, 4 le ministère de la Culture....

Elle porte la revendication d'une administration ouverte sur la société avec la création d'espace de dialogue avec les citoyens. Quel outil met-on en place après la suppression de la Commod ?

La CGT propose l'ouverture de concertation sur 2 thèmes:

-la RéATE, qui génère une fragilisation et un profond mal-être au travail des personnels et la casse des services territoriaux de l'Etat (CCRF, les anciennes DDASS et DRASS, les services de l'Équipement,...). S'il fallait un exemple, citons la suppression actuellement engagée au ministère de l'Ecologie des missions ADS (permis de construire) et ATESAT d'aide gratuite aux petites communes.

L'administration territoriale de l'Etat doit être revisitée de manière large en tenant compte d'une part de la décentralisation et des interactions avec les collectivités territoriales et d'autre part des enjeux relatifs à la déconcentration démocratique des services de l'Etat.

-les "opérateurs", ceux-ci représentent un enjeu majeur avec la multiplication de leur nombre, le développement de territoires autarciques, le recours aux règles dérogatoires en matière de recrutement de personnels.

Dans le secteur de la culture, 80% des emplois relèvent d'établissements publics.

Étape supplémentaire : un GIP musées est maintenant dans les cartons de la direction du ministère pour gérer les petits établissements.

La SGMAP donne son accord sur les 2 thèmes proposés.

Sur les opérateurs, il demande qu'on s'interroge sur les raisons qui ont conduit au développement des opérateurs...

Concernant la participation des associations d'usagers, il propose "d'imaginer des occasions", de "coproduire" avec des "formules de dialogue" au plan central comme local.

En réponse à notre demande, il donne son accord sur la transmission des documents du CIMAP prévu le 4 avril. Une réunion dans le cadre de l'agenda social est enfin prévue le 2 avril à 11h30... pour présenter le CIMAP du 4 avril...

mel: ugff@cgt.fr site: http://ugff.cgt.fr